

Les parcs éoliens, « c'est la mort de notre profession »

L'implantation prochaine d'un parc éolien à Courseulles provoque une levée de boucliers des pêcheurs. Réunis à la criée de Port-en-Bessin, ils ont convenu d'organiser des manifestations.

Témoignages

Philippe Callone, patron armateur du *Surcouf* (Ouistreham)

« L'état actuel des connaissances scientifiques ne permet pas d'évaluer son impact sur le milieu marin. Nous sommes tous opposés à de tels projets, l'industrialisation dogmatique de la mer aura des répercussions irréversibles sur les ressources halieutiques.

Nous sommes en train de jouer aux apprentis sorciers, et ceci en pleine crise de la biodiversité. Nous allons organiser une manifestation nationale qui se déroulera en Normandie, une suite à celle de Saint-Brieuc où déjà toutes les façades maritimes étaient représentées.

Nous demandons quels seront les impacts sociaux sur la pêche artisanale, quelles seront les solutions envisagées, à quel niveau devrait-on diminuer notre effort de pêche et sur quelles espèces ? On nous répond que c'est en cours d'étude alors même que le chantier a commencé. »

Jean-Baptiste Houchard, patron armateur du *Patron Jean-Tabourel* (Port-en-Bessin)

« Il y a une multitude de parcs éoliens en mer du Nord, ce qui crée des déplacements de flottilles – en



Philippe Callone, patron armateur du « Surcouf » (Ouistreham).

PHOTO : OUEST-FRANCE



Jean-Baptiste Houchard, patron armateur du chalutier « Patron Jean-Tabourel » (Port-en-Bessin).

PHOTO : OUEST-FRANCE



Jérémy Legaillard, patron armateur du chalutier coquillard « Le Rayon Vert » (Port-en-Bessin).

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'occurrence les Néerlandais – en milieu de Manche. Le parc éolien de Brighton, à 6 000 milles des côtes, a pour conséquences le déplacement de petites unités qui avaient leurs activités en zone côtière anglaise et qui se sont déplacées en milieu de Manche.

Depuis plusieurs années, nous accumulons des restrictions et des préjudices qui nous poussent à mener des actions pour défendre notre activité.

La logique voudrait que les études d'observations scientifiques soient terminées avant de commencer le projet, or ce n'est pas le cas actuellement. »

Jérémy Legaillard, patron armateur du chalutier coquillard *Le Rayon Vert* (Port-en-Bessin)

« J'ai été le premier bateau à aller à Saint-Brieuc le 6 mai. Le nombre de pêcheurs à suivre les mouvements suivants a augmenté. Il faut que l'on soit tous solidaires pour sauver notre profession. Le parc éolien de Courseulles est situé dans une bande côtière très fréquentée et avec une grosse zone de coquilles Saint-Jacques, allant jusqu'au projet du parc éolien de Barfleur. Ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de Baie de Seine. Ça sera la mort de notre profession.

On n'a pas assez d'informations sur les études faites sur la biodiversité

marine non loin des éoliennes et on sait l'impact qu'il y a sur la qualité du poisson.

On nous rabâche qu'il faut préserver les ressources et l'environnement mais avec l'implantation de plus d'une soixantaine d'éoliennes, c'est aller à l'encontre de tout ça. Les parcs éoliens, c'est un NON catégorique et que l'on nous laisse exercer notre métier sans avoir les aides de l'État. »

Une marche des pêcheurs est programmée samedi 19 juin, à 10 h, au départ de la gare de Caen, direction la préfecture. Ils comptent y faire entendre leur mécontentement.